

APCE

"La session d'été de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a débuté à Strasbourg. La partie azerbaïdjanaise a présenté une motion, demandant d'appliquer des sanctions contre l'Arménie, notamment à la priver du droit de vote. Ce n'est pas la première fois que l'Azerbaïdjan propose des initiatives absurdes sur les différents podiums.

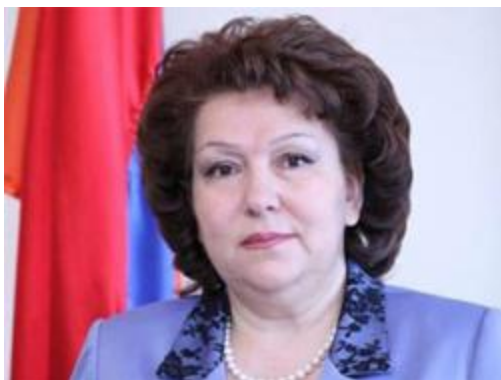


Malheureusement, ils ont réussi à recueillir 58 signatures de députés, mais quand on regarde la liste de ces députés, on voit que ce sont les fameux lobbyistes azerbaïdjanaïses qui reçoivent à chaque session leur salaire de l'Azerbaïdjan," a déclaré la députée **Naira Zohrabian**, membre de la délégation arménienne à l'APCE.

"L'Assemblée n'a pas perdu sa sobriété et sa logique rationnelle, et j'espère qu'elle ne prendra pas cette initiative au sérieux. C'est absolument irréaliste."

Rappelons que lors d'une conférence de presse à Strasbourg, la Présidente de l'APCE, **Anne Brasseur**, avait fait référence à la motion présentée par l'Azerbaïdjan. "Cette proposition n'a pas été déposée selon les règles, parce que l'auteur n'est pas qualifié pour ce faire. La question sera à l'ordre du jour de la réunion du Bureau ", avait-elle souligné.

(...)



La vice-présidente de l'Assemblée nationale arménienne, **Hermine Naghdalian**, qui est également le chef de la délégation parlementaire, a déclaré : "Après avoir discuté avec de nombreux collègues, les membres de la délégation arménienne de l'APCE en sont venus à la conclusion que la proposition de l'Azerbaïdjan d'appliquer des sanctions contre la délégation arménienne ne réussira pas."

C'est une tentative pour profiter des événements qui ont eu lieu dans le contexte Ukraine-Russie, et avec l'intention d'obtenir des dividendes.

"Je ne pense pas que cette proposition sera adoptée, d'autant que les délégués européens décortiquent le texte et essaient d'en comprendre le sens exact», a noté Naghdalian.

Elle a également souligné que la proposition ci-dessus était loin d'être exhaustive.

(...)



"Un rapport sur les prisonniers politiques en Azerbaïdjan sera présenté à l'APCE. Le Bureau a décidé de renvoyer la question des prisonniers politiques en Azerbaïdjan soulevées par le délégué de l'Irlande Michael McNamara à la commission de suivi, ce qui signifie en fait qu'aucune décision ne sera prise," a déclaré la déléguée arménienne **Arpiné Hovannisian**.



Toutefois, au cours du premier jour de la session d'été, **M. McNamara** a fait appel de la décision, et par 37 voix pour et 32 contre, la décision a été envoyée à la commission des Affaires juridiques qui publiera un rapport.

(...)

«La situation des défenseurs des droits de l'homme en Azerbaïdjan s'est considérablement dégradée depuis ma dernière visite dans ce pays en novembre 2013», a déclaré aujourd'hui **Mailis Reps** (Estonie, ADLE), rapporteure de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur le *«Renforcement de la protection et du rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe»*.



«Les libertés fondamentales sont bafouées de façon répétée, au moment même - cela est consternant - où l'Azerbaïdjan occupe la Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, organisation fondée sur la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit», a-t-elle déclaré.

«Je suis très préoccupée par diverses mesures d'intimidation qui sont prises contre les défenseurs des droits de l'homme, d'autres militants de la société civile, des journalistes et des blogueurs, notamment des arrestations arbitraires, des procès inéquitables reposant sur des chefs d'accusation fabriqués de toutes pièces et même le recours à la torture en garde à vue. Certaines de ces mesures visent aussi nos amis et collaborateurs de longue date,

parmi lesquels la défenseure des droits de l'homme Leyla Yunus, qui est constamment victime de harcèlement judiciaire et administratif, Anar Mammadli, chef du Centre de suivi des élections et d'études en matière de démocratie, organisme d'observation critique de premier plan, et Ilgar Mammadov, directeur de l'Ecole d'études politiques de Bakou, parrainée par le Conseil de l'Europe ; M. Mammadli et M. Mammadov ont été récemment condamnés à des peines d'emprisonnement de longue durée sur la base d'accusations à motivation politique. Par ailleurs, des ONG actives dans le domaine des droits de l'homme rencontrent de graves difficultés pour se faire enregistrer ou obtenir des financements.

Cette répression permanente à l'encontre de la société civile et ces violations répétées des valeurs fondamentales sont inadmissibles. Je demande la libération immédiate d'Ilgar Mammadov, d'Anar Mammadli et de ses collègues Bashir Suleymanki et Elnur Mammadov, et des nombreux autres "prisonniers d'opinion"», a conclu la rapporteure.

[Source APCE](#)

(...)



«Lorsqu'ils assurent la Présidence du Comité des Ministres, les Etats membres devraient traduire en actes leur attachement à des valeurs et défendre la cause des droits de l'homme et de la démocratie. Il s'agit d'une immense responsabilité : tout bon dirigeant devrait avant toute chose montrer

l'exemple, et traiter de manière constructive les questions de droits de l'homme les plus préoccupantes qui se posent dans son pays», a déclaré la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), **Anne Brasseur**.

[Source APCE](#)

(...)



Dans son discours prononcé devant l'Assemblée, le Président **Ilham Aliyev** a indiqué aux parlementaires que son pays ambitionnait de créer un monde meilleur, dans lequel chacun puisse vivre en paix et dans la dignité. L'Azerbaïdjan assume depuis mai 2014, et pour six mois, la présidence du Comité des Ministres

du Conseil de l'Europe. Le Président est un ancien membre de l'Assemblée.

(...) En réponse à une question qui lui avait été posée, le Président Aliiev a déclaré que l'Azerbaïdjan ne comptait aucun prisonnier politique. Il a expliqué que ces accusations reposaient sur des informations mensongères, motivées par des intérêts géopolitiques bien particuliers, dans le but de nuire à la crédibilité de l'Azerbaïdjan sur la scène internationale.

Le Président Aliiev a souligné l'engagement de l'Azerbaïdjan en faveur des normes et des principes du droit international et a indiqué que la présidence du Comité des Ministres assumée par son pays offrirait à ce dernier l'occasion de contribuer aux valeurs communes de la démocratie et des libertés fondamentales et de mettre fin aux inégalités de traitement.

Source APCE

(...)



Les **membres soussignés(1)** expriment leur profonde préoccupation en matière de manque de respect persistant par l'Azerbaïdjan de ses obligations et engagements.

Les rapports alarmants sur la détérioration et l'aggravation de la situation concernant la liberté d'expression et de réunion, les harcèlements continus, les détentions arbitraires et l'emprisonnement quotidien par les autorités azerbaïdjanaises, en vue de faire taire l'opposition et les médias indépendantes, ainsi que les restrictions accrues envers l'activité des organisations non gouvernementales et la répression sévère appliquée à l'égard de la société civile, demandent l'action immédiate de l'Assemblée parlementaire par tous les moyens disponibles.

L'Assemblée a déjà appelé les autorités azerbaïdjanaises à respecter leurs engagements et les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Il est déplorable qu'aucun progrès réel n'ait été enregistré. Néanmoins, avant et pendant la présidence azerbaïdjanaise au Conseil de l'Europe, la situation s'est encore aggravée.

C'est pourquoi nous appelons l'Azerbaïdjan à respecter la liberté de la presse et des médias ainsi que la liberté d'expression, à faire correspondre sa législation, en particulier les lois sur la diffamation, sur les organisations non gouvernementales et sur la liberté de réunion aux normes du Conseil de l'Europe et à la jurisprudence de la Cour, en entière coopération et compte tenu des avis de la Commission de

Venise, ainsi qu'à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur l'Azerbaïdjan.

Source APCE

(1) Signataires : M. Pieter OMTZIGT, Pays-Bas, PPE/DC ; M. Damien ABAD, France, PPE/DC ; Mme Maryvonne BLONDIN, France, SOC ; Mme Lolita ČIGĀNE, Lettonie, PPE/DC ; Mme Pascale CROZON, France, SOC ; Mme Ute FINCKH-KRÄMER, Allemagne, SOC ; M. Paul FLYNN, Royaume-Uni, SOC ; M. Bernard FOURNIER, France, PPE/DC ; M. Hans FRANKEN, Pays-Bas, PPE/DC ; M. Karl GARÐARSSON, Islande, ADLE ; M. Andreas GROSS, Suisse, SOC ; Mme Arpine HOVHANNISYAN, Arménie, PPE/DC ; M. Vahe HOVHANNISYAN, Arménie, ADLE ; Mme Anette HÜBINGER, Allemagne, PPE/DC ; Mme Naira KARAPETYAN, Arménie, PPE/DC ; M. Pierre-Yves LE BORGNI, France, SOC ; Mme Lone LOKLINDT, Danemark, ADLE ; Mme Olivia MITCHELL, Irlande, PPE/DC ; Mme Hermine NAGHDALYAN, Arménie, NI ; Mme Liisa-Ly PAKOSTA, Estonie, PPE/DC ; Mme Marietta de POURBAIX-LUNDIN, Suède, PPE/DC ; M. François ROCHEBLOINE, France, PPE/DC ; M. René ROUQUET, France, SOC ; M. Armen RUSTAMYAN, Arménie, SOC ; M. Kimmo SASI, Finlande, PPE/DC ; M. Mher SHAHGELDYAN, Arménie, PPE/DC ; Mme Naira ZOHRABYAN, Arménie, ADLE ; M. Levon ZOURABIAN, Arménie, ADLE

(...)



Le ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, **Elmar Mammadyarov**, a accusé le vice-président de l'APCE René Rouquet d'avoir violé la loi sur les frontières de l'Azerbaïdjan.

"Les membres de l'APCE sont aux prises avec la loi, mais cela ne signifie pas que qu'une personne doive violer et manquer de respect aux Etats membres," a-t-il indiqué.

Le ministre a également donné une réponse originale sur la situation des droits de l'homme en Azerbaïdjan, en disant que personne ne peut dire qu'il existe des Etats démocratiques purs dans le monde. Interrogé sur le lobbying, Mammadyarov a déclaré: «c'est quelque chose que vous utilisez ici à Strasbourg. De plus, l'Azerbaïdjan affiche non seulement de la tolérance envers les religions, mais que cette tolérance est très grande en Azerbaïdjan".

Revenant sur le conflit du Karabakh, le président François Hollande avait déclaré à Erevan son intention d'accueillir une réunion présidentielle à Paris. Elmar Mammadyarov a précisé : "Dans le cadre de la visite en Arménie, le Président de la France a fait une proposition concrète d'organiser un Sommet des présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Peut-être, mais Bakou attend quelque chose de différent, de plus spécifique."